

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Direction Opérationnelle de l'Immobilier
Pôle urbanisme réglementaire
03.21.69.86.86
Affaire suivie par LETUFFE Sophie

RETRAIT D'UNE DÉCISION DE
NON-OPPOSITION À DÉCLARATION
PRÉALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE
AU NOM DE LA COMMUNE DE LENS

ARRÊTÉ n° 2025 - 1051

Le Maire de la Ville de LENS,

Vu l'article L.424-5 code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté n°2020-1128 en date du 12/06/2020 portant délégation de signature,

Vu la déclaration préalable DP n° 062-498-24-00194 accordée tacitement en date du 16/11/2024 au profit de SAS CSF, représentée par KAWCZYNSKI THIBAUT demeurant route de Paris - 14120 Mondeville, ayant pour objet des travaux de **pose d'une grille de ventilation** sis à LENS 72 Rue Emile Zola, CARREFOUR MARKET,

Vu la requête de SAS CSF représentée par KAWCZYNSKI THIBAUT, en date du 26/05/2025, reçue en mairie le 26/05/2025, qui sollicite le retrait de la décision de ladite déclaration préalable,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – La déclaration préalable DP n°0624982400194 délivrée tacitement est retirée.

Fait à LENS, le **11 JUIN 2025**

POUR LE MAIRE,
L'AGENT DÉLÉGUÉ
Xavier HOUIX



Directeur Délégué à l'Aménagement
Et au Développement de la Ville